

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7449 SÉANCE DU 30 octobre 2023

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Jean-Mathieu Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**RÉFÉRENDUM CONCERNANT LA REVENDICATION
PARTICULIÈRE DE LA RÉSERVE DE ROCKMONT**

Attendu que, par lettre datée du 16 janvier 2023, le ministère des Relations Couronne-Autochtones et du Nord Canada a transmis une offre de règlement de la revendication particulière de la réserve de Rockmont au montant de 148 949 608 \$ (l'Offre de Règlement);

Attendu que le 14 mars 2023 le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) a tenu une rencontre publique d'information concernant l'Offre de règlement;

Attendu que le CNHW, par sa résolution 7382 adoptée lors de l'assemblée régulière du 27 mars 2023, acceptait de poursuivre la négociation du règlement de la revendication sur la base de l'Offre de Règlement du Canada et mandatait la direction des Services juridiques pour négocier un projet d'Accord de règlement;

Attendu que l'indemnité serait versée dans le compte d'une fiducie créée spécifiquement à cette fin;

Page 1 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7449 SÉANCE DU 30 octobre 2023

**RÉFÉRENDUM CONCERNANT LA REVENDICATION
PARTICULIÈRE DE LA RÉSERVE DE ROCKMONT**

Attendu que le CNWH a tenu le 18 octobre 2023 une rencontre publique afin de consulter les membres de la Nation huronne-wendat (NHW) concernant un projet d'Acte de la fiducie de Rockmont;

Attendu qu'un projet d'Accord de règlement est intervenu entre les négociateurs des parties le 26 octobre 2023, et a été présenté au CNHW (Projet d'Accord de règlement);

Attendu que le CNHW est favorable à ce que ce Projet d'Accord de règlement soit soumis à l'approbation des membres de la NHW.

Compte-tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Stéphane B. Picard, **appuyé** par le Chef familial René Picard, et **résolu**:

- **Que** le Projet d'Accord de règlement soit soumis par voie référendaire à l'approbation des membres de la Nation huronne-wendat;
- **Que** le Conseil de la Nation huronne-wendat adopte, pour les fins du référendum, des règles référendaires qui régiront sa teneur, lesquelles règles sont jointes en annexe de la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- **Que** M. René Gros-Louis soit nommé pour agir à titre de président de ce scrutin référendaire;
- **Que** le jour du scrutin référendaire soit fixé au 15 décembre 2023;
- **Que** la question référendaire soit celle contenue à l'annexe 3 du Projet d'Accord de règlement.

Page 2 de 2

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 31 octobre 2023 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND